

CIBOX

YOUR MOBILITY PARTNER

INNOVATION QUALITY SERVICE



RAPPORT SEMESTRIEL

FINANCIER 2023

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER	3
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ.....	4
1. Faits marquants de la période écoulée	4
2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé	5
3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière	5
4. Évènements post-clôture semestrielle et perspectives	6
5. Investissements et activités en matière de recherche et développement	6
6. Rémunération des mandataires sociaux	6
7. Facteurs de risque	7
BILAN ACTIF.....	14
BILAN PASSIF	15
COMPTE DE RÉSULTAT.....	16
TABLEAU DE FINANCEMENT.....	17
ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS	18
NOTE 1. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS	18
NOTE 2. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES	18
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	18
NOTE 4. NOTES SUR LE BILAN	20
NOTE 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	22
NOTE 6. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....	23
NOTE 7. SITUATIONS FISCALE LATENTE	23
NOTE 8. EFFECTIF	23
NOTE 9. ENGAGEMENTS HORS BILAN	23
NOTE 10. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX.....	23
NOTE 11. RISQUE PAYS	23
NOTE 12. CRÉDIT-BAIL.....	23
NOTE 13. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE	23
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ.....	24

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre les parties liées. »

Fait à Alfortville,

Le 31 octobre 2023

Le Président Directeur Général

Georges Lebre

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1. Faits marquants de la période écoulée

Contexte de marché

L'activité du premier semestre est restée pénalisée par un contexte marqué par les tensions inflationnistes et sociales qui ont pesé logiquement sur la dynamique du marché avec des décalages de commandes et un attentisme persistant des donneurs d'ordre. Dans ce contexte, CIBOX affiche un chiffre d'affaires de 2,5 M€ au premier semestre 2023 à comparer aux 4,5 M€ réalisés sur la même période de 2022.

Malgré ce ralentissement, la dynamique à moyen terme du marché de la micro-mobilité reste positive, du fait d'un changement pérenne de comportement en matière de mobilité, et notamment des jeunes, encore renforcé par le contexte de pouvoir d'achat contraint. Selon la confédération européenne de l'industrie du vélo, le marché du vélo devrait atteindre 30 millions d'unités vendues en 2030, dont la moitié seront des vélos électriques, soit un volume annuel quatre fois plus élevé qu'aujourd'hui.

En France, le plan vélo, annoncé par le gouvernement avant l'été, fixe comme priorité le soutien de la filière de production, avec l'ambition d'augmenter la production annuelle de 854.000 vélos en 2022 à 2 millions en 2030.

Ces perspectives prometteuses vont favoriser l'émergence d'acteurs industriels européens compétitifs disposant d'une taille critique et maîtrisant tant la conception que la production. Pour profiter pleinement de ces opportunités, CIBOX a ainsi concentré ses efforts sur l'exécution de sa feuille de route industrielle et préparé son changement de dimension avec en ligne de mire la mise en service dès 2024 du site de Revin qui va permettre à l'entreprise de disposer d'une capacité de production de plus de 150 000 vélos électriques par an.

Emission d'Obligations Remboursables en Actions

Dans le cadre de la mise en place d'une ligne de financement par voie de bons d'émission d'obligations remboursables en actions (ORA) annoncée le 15 décembre 2022, la Société a procédé à au cours du premier semestre 2023 à l'émission de 400 obligations d'une valeur nominale de 2 500 euros, soit un montant total de 1 000 milliers d'euros. En parallèle, au cours du semestre écoulé, la Société a remboursé 118 milliers d'euros d'ORA par voie d'augmentation de capital.

Projet industriel de Revin

Au premier semestre 2023, le projet de Revin a suivi son cours. Le 8 juin 2023 a marqué le début de l'activité sur le nouveau site de Revin, avec l'ouverture de l'atelier 3R, qui s'étend sur 1200m². Il assure trois étapes clés que sont les réparations, le reconditionnement et le recyclage pour les produits CIBOX mais également pour d'autres marques ou enseignes.

Le reste de l'usine accueillera les processus industriels stratégiques. Son ouverture est prévue pour la fin du premier semestre 2024, avec une mise en service anticipée de sa première ligne de production dès janvier 2024, soit près de 6 mois d'avance sur le plan annoncé, afin de répondre à la demande de ses clients.

2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé

Au premier semestre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 463 milliers d'euros, à comparer à un chiffre d'affaires de 4 565 milliers d'euros sur la même période en 2022, soit une diminution de 2 102 milliers d'euros, une régression de 46% par rapport à cette même période. L'activité de mobilité électrique a représenté environ 92% du chiffre d'affaires du premier semestre 2023 contre 98% au premier semestre 2022.

Au sein même de l'activité de mobilité, les VAE (vélos à assistance électrique) représentent désormais une part majoritaire des ventes avec 73% du CA du premier semestre 2023 (vs 34% des ventes du 1^{er} semestre 2022) et seulement 20% pour les trottinettes électriques.

3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière

Pour le premier semestre 2023 :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 2 463 milliers d'euros contre 4 565 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.
- Les autres achats et charges externes sont restés stables à 1 066 milliers d'euros (1 093 milliers d'euros au 30 juin 2022). Les charges de personnel ont été réduites à 530 milliers d'euros contre 819 milliers d'euros au premier semestre 2022, à la suite d'un plan d'économie et du transfert à Revin de l'activité 3R intervenu en juin 2023.
- Le résultat d'exploitation est une perte de 1 114 milliers d'euros (vs une perte de 1 126 milliers d'euros sur le premier semestre 2022), la marge brute atteint 557 K€ contre 871 K€ au premier semestre 2022. Elle représente 22,6% du chiffre d'affaires, soit une hausse de 3,5 points par rapport au 30 juin 2022, dans un contexte d'amélioration des conditions d'achat et des coûts de transport maritime.
- Le résultat financier est une perte de 326 milliers d'euros et est essentiellement constitué d'une provision pour dépréciation de titres CXM et de titres d'auto-détention Cibox.
- Le résultat exceptionnel s'élève à 42 milliers d'euros contre -2 milliers d'euros au premier semestre 2022.
- Après prise en compte du résultat financier intégrant la dépréciation de l'auto-détention et des titres détenus dans la société cotée DMS et du résultat exceptionnel, le résultat net de l'exercice est négatif à hauteur de 1 398 milliers d'euros à comparer à la perte de 1 302 milliers d'euros enregistrée au premier semestre 2022.

Au 30 juin 2023, la trésorerie s'élevait à 1 666 milliers d'euros (3 338 milliers d'euros à fin décembre 2022), intégrant les disponibilités (986 milliers d'euros), la valeur nette de la participation minoritaire détenue dans la société cotée DMS (484 milliers d'euros) et les titres Cibox auto-détenus (216 milliers d'euros).

Il est à noter que cette position de trésorerie à fin juin 2023 n'intègre pas le produit de l'augmentation de capital avec maintien du DPS d'un montant de 1,25 M€ réalisée en août 2023 ni le tirage de la dernière tranche d'obligations remboursables en actions d'un montant de 0,5 M€ réalisée en août 2023.

Au 30 juin 2023, la dette financière brute s'établit à 3 727 milliers d'euros (4 698 milliers d'euros au 31 décembre 2022) et se compose essentiellement de l'encours du contrat d'affacturage (469 milliers

d'euros), d'obligations remboursables en actions (1 383 milliers d'euros) et d'autres engagements (1 875 milliers d'euros) pour lesquels la part courante au 30 juin 2023 s'élève à 1 025 milliers d'euros.

Au 1er semestre 2023, un montant de 118 milliers d'euros d'obligations remboursable en actions a été remboursé par émission de 2 934 863 actions, soit une augmentation de capital de 60 milliers d'euros en nominal et de 59 milliers d'euros en prime d'émission.

4. Évènements post-arrêté semestriel et perspectives

Augmentation de capital

Le 3 août 2023 CIBOX a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant global de 1,25 M€.

Conformément à l'assemblée générale du 8 juin 2023 l'opération a été mise en œuvre à un prix de 0,025€ par action, représentant une décote faciale de 15,68% par rapport à la moyenne pondérée des volumes des 20 séances de Bourse précédant la fixation du prix de l'émission par le conseil d'administration (0,03 €).

L'opération a été réalisée par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de 49 846 703 actions nouvelles ordinaires.

Perspectives du second semestre 2023

Le second semestre devrait continuer à s'inscrire dans un contexte de marché en demi-teinte, matérialisé par l'évolution du chiffre d'affaires non audité du troisième trimestre en repli à 1,0 M€ (vs 4,8 M€ au troisième trimestre 2022).

Malgré ces conditions de marchés temporairement plus difficiles, CIBOX maintient le cap dans l'exécution de sa stratégie industrielle et commerciale.

5. Investissements et activités en matière de recherche et développement

La Société a engagé au cours du 1^{er} semestre écoulé des frais de recherche et de développement pour 168 milliers d'euros.

6. Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux ont perçu une rémunération brute de 120 milliers d'euros au cours du premier semestre 2022.

7. Facteurs de risque

Les risques décrits ci-dessous sont à la date du présent Rapport Semestriel Financier, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats.

	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité net ⁽¹⁾
1. Risques sectoriels			
<i>Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risque lié à la concurrence</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à la crise sanitaire et aux crises géopolitiques</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
2. Risques opérationnels			
<i>Risques liés aux produits commercialisés</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à l'accès aux financements</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risque de dépendance envers ses fournisseurs</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques clients</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés aux systèmes d'information</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs clés</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés aux stocks</i>	Faible	Moyenne	Faible
<i>Risques liés au transport</i>	Faible	Moyenne	Faible
3. Risques financiers			
<i>Risques de change</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques sur les actions propres et autres placements financiers</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
4. Risques juridiques			
<i>Risques liés à la propriété intellectuelle</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à la réglementation et à son évolution</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen

(1) Degré de criticité net après prise en compte des mesures d'atténuation et de gestion des risques mises en place par la société.

7.1 Risques sectoriels

- i. Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants

La fermeture de nombreuses usines au plus fort de la crise sanitaire en 2020 combinée à une forte croissance de la demande sur les produits électroniques dans différentes régions du monde et notamment en Chine engendrent depuis le début de l'année 2021 une forte tension sur la disponibilité par conséquent les délais et les prix de certains matériaux et composants nécessaires à la fabrication des trottinettes et vélos à assistance électrique commercialisés par la Société, principalement pour les composants électroniques (chipsets, batteries) et l'aluminium.

Parallèlement, entre fin 2020 et début 2023, la forte demande sur les produits s'est répercutée également sur le transport maritime alors que dans le même temps les compagnies maritimes réduisent le nombre de navires en circulation, spécifiquement à destination de l'Europe pour

privilégier des lignes plus rentables. Ces disponibilités limitées se sont traduites par une hausse de coût du transport des marchandises en provenance de cette zone.

Bien que la situation semble être revenue à un niveau d'avant covid, CIBOX demeure vigilant quant aux retards de fabrication imposés par les fournisseurs de composants et de produits finis, pouvant engendrer en conséquence un retard des livraisons de CIBOX à ses clients, un décalage du chiffre associé, ainsi qu'un risque d'annulation de certaines commandes dans le cas de retards de livraison notamment.

ii. Risques liés à la concurrence

La Société intervient sur un marché concurrentiel. Malgré le caractère innovant de ses produits, en particulier sur la catégorie de la mobilité électrique, et la connaissance approfondie de ses clients, la Société est confrontée à des concurrents disposant de moyens financiers significatifs qu'ils pourraient mettre à profit pour gagner des parts de marché par une agressivité sur les prix et donc susceptibles de pénaliser la société sur son chiffre d'affaires et ses résultats.

iii. Risques liés à la crise sanitaire et aux crises géopolitiques

Dans un contexte de géopolitique incertain, conflit en Ukraine, situation au Moyen-Orient, la Société se trouve confrontée à un risque général de marché pouvant conduire aux effets suivants :

- Baisse de la demande des consommateurs finaux en produits de micromobilité dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat ;
- Hausse des taux d'intérêts et du coût de financement des opérations et investissements ;
- Hausse des coûts de l'énergie, dans un contexte où la mise en place du site industriel de Revin générera une forte croissance de la consommation énergétique de la Société ;
- Impact sur les chaînes d'approvisionnement et logistiques.

Ces risques pourraient être aggravés par un éventuel retour du contexte épidémique Covid-19.

Afin de contenir ces risques, dans la mesure du possible, Cibox a adapté son organisation du travail afin de prendre les mesures adéquates, le cas échéant, pour protéger la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires mais aussi pour maintenir ses engagements et la poursuite de son activité dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, la Société demeure attentive à l'évolution du contexte géopolitique et à ses conséquences éventuelles sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

7.2 Risques opérationnels

i. Risques liés aux produits commercialisés

La Société est présente sur un marché en constante évolution et elle doit par conséquent être capable d'offrir à ses clients les produits demandés par les consommateurs. Si à un moment donné, la Société se trouvait dans l'impossibilité de fournir à ses clients des produits répondant à leurs attentes, une telle situation aurait un fort impact défavorable significatif sur la situation financière de la Société.

En particulier, la mobilité électrique constitue un marché encore émergent où les besoins des consommateurs vont évoluer, et où certains produits pourraient souffrir à l'avenir d'un effet de mode. Sur ce même marché, les enseignes de distribution, clientes de la Société se montrent prudentes sur leur niveau de stock, faisant reposer sur la Société un risque stock plus important que dans ses autres catégories. Si la Société n'arrivait pas à correctement anticiper les tendances du marché, sa situation financière pourrait être impactée par une baisse de son niveau d'activité, et un risque d'obsolescence d'une partie de ses stocks.

Par ailleurs, la situation financière de la Société pourrait également être impactée si les produits qu'elle commercialise étaient confrontés à des problèmes de qualité significatifs. Bien que la Société

se montre précautionneuse sur la conformité aux normes et la qualité de ses produits et composants et sur les processus de fabrication de ses fournisseurs, les produits de mobilité contiennent notamment des batteries en lithium pouvant présenter des risques de dysfonctionnement voire d'inflammation. En plus de l'impact négatif sur la réputation commerciale de la Société, de tels problèmes pourraient entraîner des coûts importants liés notamment à la mise en œuvre de la garantie des produits, au rappel des produits, aux coûts logistiques et aux remplacements des produits, certains de ces coûts étant pris en charge par les programmes d'assurance de la Société.

Afin de mitiger ces risques, et plus généralement de mieux maîtriser l'amont de son activité, la Société a pris la décision d'internaliser la production de ses vélos à assistance électrique. A cet effet, elle disposera à Revin d'un outil industriel dans le courant du premier semestre 2024, lui permettant à terme de produire 150.000 vélos annuellement.

L'entreprise est par ailleurs dotée d'équipements de tests basés sur les sites de production en Chine pour ses trottinettes électriques afin de mener les opérations de tests et de qualification de produits.

ii. Risques liés à l'accès aux financements

La Société finance son activité et le besoin en fonds de roulement associé à l'aide (i) d'un contrat de financement de créances commerciales et commandes associées et (ii) de lignes de crédit documentaire import, et d'autres lignes de financement à court terme. La Société a par ailleurs souscrit à un Prêt Garanti par l'État en avril 2020 dans le contexte de la crise sanitaire et a réalisé une émission d'obligations remboursables en actions en juillet 2021.

La Société, en fonction de son développement, a régulièrement recours à de nouveaux financements de toute nature pour accompagner le développement de son activité sur le marché de la mobilité électrique. En particulier, la construction de l'usine de Revin engendrera des investissements qui nécessiteront la mise en place de financements spécifiques.

Si la Société ne parvenait pas à obtenir ces financements cela pourrait avoir un impact significatif sur sa situation financière. En cas de matérialisation de ce risque, la société pourrait se retrouver à court de liquidités et potentiellement en défaut.

Au regard de sa mitigation :

i. L'entreprise opère sur un secteur porteur. L'accès au financement bancaire repose sur deux banques qui composent le pool bancaire et qui soutiennent le développement de Cibox, et entretient des discussions régulières avec d'autres banques.

ii. L'accès à la liquidité repose également sur la possibilité d'accéder au marché pour procéder à des opérations de financement (émission d'actions ou d'autres titres), ce que l'entreprise a effectué avec succès en 2019, 2021, 2022 et 2023.

iii. Risque de dépendance envers ses fournisseurs

La Société a développé des relations de proximité avec des fournisseurs clés, dans le domaine de la mobilité urbaine et du stockage numérique. Dans l'hypothèse où les relations créées avec certains fournisseurs clés viendraient à se détériorer, cela pourrait avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société, via une augmentation du coût d'approvisionnement de certains produits ou bien résulter en une rupture d'approvisionnement.

Néanmoins, l'entreprise maîtrise la conception de ses produits de mobilité notamment sur les composants critiques et elle serait en mesure de se retourner pour trouver d'autres partenaires. Ainsi, dans le cas d'une rupture de relation avec un fournisseur clé, l'impact financier pour la Société serait limité aux conséquences d'un changement de fournisseur : perte d'activité liée aux délais de mise en œuvre de solutions alternatives, pertes directes liées aux coûts du changement notamment.

L'internalisation de la production de vélos à assistance électrique permettra de diminuer la dépendance envers les fournisseurs sur cette catégorie de produits.

iv. Risques clients

La Société est exposée à différents risques :

- Risque d'impayés et encours clients : comme toute société ayant une activité de nature commerciale, la Société est exposée à des risques d'impayés de ses clients, qui sont essentiellement de grands acteurs de la grande distribution et de la distribution spécialisée. Compte-tenu de la nature des principaux clients, et du recours à un mécanisme d'assurance-crédit (intégré au contrat d'affacturage auquel la Société a recours), ce risque est limité. Le montant des provisions sur créances clients est nul à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le montant des créances client échues et non encore recouvrées s'est élevé à 1 812 milliers d'euros au 30 juin 2023 (2 312 milliers d'euros au 30 juin 2021).
- Risque de dépendance : la Société commercialise essentiellement ses produits auprès de grandes surfaces généralistes et de grandes surfaces spécialisées. Au cours du premier semestre 2023, les trois principaux clients de la Société ont représenté 67 % du chiffre d'affaires de la Société. La Société cherche de diversifier son portefeuille clients afin de limiter au maximum son risque de dépendance.

v. Risques liés aux systèmes d'information

La Société utilise un certain nombre d'outils informatiques dans le cadre de sa gestion courante notamment. La société a recours à des systèmes de sauvegarde réguliers. Si ceux-ci devaient être détruits ou endommagés, l'activité de la Société serait perturbée significativement au moins le temps de remettre en œuvre son système et cela pourrait avoir des conséquences sur la situation financière de la Société.

vi. Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs-clés

La Société bénéficie notamment des connaissances du marché chinois de son Directeur General Délégué qui dispose d'une maîtrise de la langue, d'une connaissance de la culture chinoise et d'une forte culture industrielle indispensables pour mettre en place des relations durables avec certains fournisseurs. Un départ non préparé pourrait pénaliser l'activité de la Société et donc sa situation financière. Cependant, l'arrivée en 2017 d'un directeur général adjoint, M. Georges Lebre, devenu Président Directeur General en 2021, disposant d'un large périmètre d'intervention et disposant d'une expérience professionnelle de 20 ans avec l'Asie accumulée au cours de différents postes de direction dans des groupes de distribution, permet de contenir ce risque.

vii. Risques liés aux stocks

Les produits en stocks représentent une valeur nette de 1 550 milliers d'euros au 30 juin 2023 soit 113 jours de chiffre d'affaires (74 jours au 31 décembre 2022). Ce stock est composé à la fois de produits finis et de composants, les composants étant utilisés essentiellement dans le cadre d'une activité de service après-vente pour l'ensemble des gammes de produit. Ces stocks sont entreposés dans deux entrepôts. La destruction ou le vol de ces stocks pourrait avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société.

Néanmoins, la Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur les stocks. Dans la mesure du possible, la Société livre directement ses clients afin de minimiser le portage des stocks.

viii. Risques liés au transport

La Société prend en charge le transport des produits des lieux de fabrication (Chine continentale et Europe principalement) vers la France (jusqu'au client final de la Société). Pour cela, la Société recourt à différents transporteurs et à différents moyens de transport (maritime et aérien). Tout problème lié

au transport des produits (vol, retard, détérioration...) mais également la disponibilité des capacités de transport sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur le transport des produits.

7.3 Risques financiers et de marché

i. Risques de change

Au premier semestre 2023, la Société a réalisé 3,7% de ses achats et a facturé 100% de son chiffre d'affaires en euros. La Société a réalisé 2,3% de ses achats en yuans, 3,7% en dollars américains et 94% en euros.

La Société est donc exposée à la variation du cours du dollar américain et du yuan par rapport à l'euro.

Afin de réduire l'impact de cette variation de cours sur le résultat, en plus des efforts de développer des ventes facturées dans cette devise chaque fois que cela est possible, la Société s'efforce de réduire au maximum le décalage entre la remise d'un prix ferme en euros aux clients et le paiement de ses fournisseurs. Elle procède par ailleurs au cas par cas à des couvertures de change en s'appuyant sur des produits bancaires de contrats de change à terme.

Sur la base des achats et des ventes en dollar américain du premier semestre 2023, une évolution du cours du dollar américain de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2023 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Sur les cycles de transactions	(14)	14

Au cours du premier semestre 2022 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Sur les cycles de transactions	57	(57)

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du dollar américain par rapport à l'euro ou à une appréciation de 10% de l'euro contre le dollar américain sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au 30 juin 2023 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Créances clients libellées en USD	(1)	1
Dettes fournisseurs libellées en USD	24	(24)
Disponibilités en USD	1,8	(1,8)

Sur la base des achats en yuan du premier semestre 2023, une évolution du cours du yuan de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2023 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Sur les cycles de transactions	(8,5)	8,5

Au cours du premier semestre 2022 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Sur les cycles de transactions	(247)	247

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro ou à une dépréciation de 10% de l'euro contre le yuan sur les montants des dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au cours du premier semestre 2022 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Dettes fournisseurs libellées en CNY	(12,3)	12,3
Disponibilités en CNY	1,7	(1,7)

ii. Risques sur les actions propres et autres placements financiers

Le cours de l'action de la Société est caractérisé par de fortes variations, à l'instar d'autres penny stocks. Au cours des trois dernières années (30 juin 2020 - 30 juin 2023) le plus bas cours de l'action de la Société a été de 0,020 euro et le plus haut, à 0,326 euro. L'ampleur de ces variations s'explique par le faible niveau du prix de l'action, les performances financières de la Société et du secteur, ainsi que la fluctuation générale des marchés financiers.

Au 30 juin 2023, la valeur comptable des actions propres détenues s'élevait de 216 milliers d'euros, pour 7 242 202 actions à cette date. Une variation de 0,01 euro du cours de bourse aura un effet sur la valeur des actions propres détenues de 72 K€, à la hausse comme à la baisse. La plus-value ou moins-value réalisée sera enregistrée au moment de la cession des titres. La moins-value latente faisant quant à elle l'objet d'une provision pour dépréciation.

En outre, la Société détient au 30 juin 2023 à titre de placement financier 337 007 actions de la société Diagnostic Medical Systems (DMS), admis aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris, dont le cours de bourse est susceptible de fluctuer. Une variation de 10% du cours de ces actions sur le marché par rapport à leur prix moyen d'acquisition d'origine aura un impact d'environ 46 K€, en plus-value comme en moins-value. La même méthode comptable de prudence en matière de provisions s'applique à ces actifs financiers à court terme.

7.4 Risques juridiques

i. Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société est propriétaire de nombreuses marques pour la commercialisation de ses produits. La contrefaçon de ses marques par des tiers pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société et pourrait contraindre la Société à avoir recours à des procédures judiciaires avec tous les frais et charges que cela peut entraîner dans un premier temps.

Par ailleurs, la Société a recours à plusieurs fournisseurs pour fabriquer les produits qu'elle distribue. La société intègre de plus en plus la conception de ses produits et ainsi maîtrise les techniques utilisées. Néanmoins, malgré cette vigilance, elle reste exposée sur certains composants utilisés par ses sous-traitants, ou bien lorsqu'elle achète certains produits « sur étagère ». L'entreprise pourrait ainsi se trouver indirectement exposée à une éventuelle violation par l'un de ses sous-traitants d'un

brevet appartenant à un tiers, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société.

ii. Risques liés à la réglementation et à son évolution

La Société a identifié les principaux risques suivants :

Des risques liés à la non-conformité des produits commercialisés par la Société aux différentes normes : les produits commercialisés par la Société doivent être conformes aux normes de certification destinées à garantir la sécurité de l'utilisateur ainsi qu'aux normes réglementaires en vigueur des pays de commercialisation. Le non-renouvellement ou perte de conformité des produits actuellement commercialisés ainsi que la non-conformité des produits nouveaux serait susceptible d'impacter négativement la situation financière de la Société.

Des risques liés à la non-conformité aux normes relatives à l'élimination des déchets : la Société se conforme actuellement aux directives européennes relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la directive relative à la limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Un durcissement de ces directives pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, en renchérissant notamment le coût de fabrication des produits. Le Centre Régional de Récupération est chargé de la gestion des déchets de la Société.

Des risques liés à l'évolution de la réglementation notamment sur les produits de mobilité électrique pour laquelle la législation en vigueur est en cours d'établissement. Aux normes s'appliquant aux produits se combinent les réglementations internationales ou locales (telles que le Code de la route en France) pouvant créer des contradictions temporaires ou de fait, et nécessiter en conséquence pour la Société le besoin de modifier la conception de ses produits et le cas échéant intervenir sur les produits en stock si ces évolutions venaient à entrer en vigueur avec des délais trop courts.

L'entreprise, présente au sein de la commission AFNOR en charge de l'établissement de recommandations, ainsi que dans autres organismes tels que la Fédération Professionnelle de Micro-Mobilité, mène une veille permanente sur l'évolution de la réglementation en s'appuyant sur des laboratoires extérieurs lorsque nécessaire. Malgré tout, des changements trop rapides dans un pays ou sur un composant pourraient conduire à une situation susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, notamment par un renchérissement du coût de fabrication des produits, une remise en conformité de stocks existants ou des productions en cours, ou bien par la restriction portée à certains usages, restreignant ainsi le marché adressable.

En matière de provisionnement des risques juridiques, la Société n'a pas de procédures formalisées mais examine les sujets au cas par cas, le cas échéant en collaboration avec son commissaire aux comptes.

Alfortville, le 31 octobre 2023

Le Conseil d'Administration

BILAN ACTIF

En K€	30/06/2022	31/12/2022	30/06/2023
Autres immobilisations incorporelles	940	1 323	1 637
Amortissement	-438	-446	-452
Total immobilisations incorporelles	502	877	1 185
Autres immobilisations corporelles	1030	1 188	1 188
Amortissement	-781	-868	-924
Total immobilisations corporelles	249	320	264
Autres participations	317	317	317
Provision	-317	-317	-317
Autres immobilisations financières	302	302	303
Total immobilisations financières	302	302	303
Total actif immobilisé	1053	1 499	1 752
Stocks	1 449	2 483	1 550
Avances et acomptes	2 031	1 217	1 021
Clients et comptes rattachés	2 312	3 044	1 812
Autres créances	272	272	273
Charges constatées d'avance	65	18	18
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	3 530	3 338	1 666
Total actif circulant	9 662	10 372	6 340
Total actif	10 715	11 871	8 092

BILAN PASSIF

En K€	30/06/2022	31/12/2022	30/06/2023
Capital social	2 599	2 599	2 658
Prime d'émission	3 557	3 557	3 616
Réserves et report à nouveau	410	410	-1 637
Résultat de l'exercice	-1 302	-2 047	-1 398
Total des capitaux propres	5 264	4 519	3 239
Provisions pour risque	56	100	0
Emprunts obligataire remboursable en actions	0	500	1 382
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 084	4 198	2 344
Fournisseurs et comptes rattachés	1 789	2 050	895
Dettes fiscales et sociales	273	504	232
Autres dettes	0	0	0
Total dettes et provisions	5 201	7 352	4 853
Produits constatés d'avance	250	0	0
Total passif	10 715	11 871	8 092

COMPTE DE RÉSULTAT

En K€	30/06/2022	31/12/2022	30/06/2023
Chiffre d'affaires	4 565	12 130	2 463
Autres produits et reprises de provision	20	86	262
Total des produits d'exploitation	4 585	12 216	2 725
Achats consommés	3 835	11 020	1 236
Variation de stocks	- 141	- 1 124	932
Marge brute	871	2 320	557
Taux de marge brute	19,1%	19,0%	22,6%
Autres achats et charges externes	1 093	2 389	1 066
Impôts et taxes	17	27	13
Salaires, traitements et charges sociales	819	1 396	530
Dotation aux amortissements et provisions	88	182	62
Autres charges	0	18	0
Total charges d'exploitation	5 711	13 908	3 839
Résultat d'exploitation	- 1 126	- 1 692	- 1 114
Produits financiers	0	1	123
Charges financières	- 174	- 305	- 449
Résultat financier	- 174	- 304	- 326
Produits exceptionnels	0	56	100
Charges exceptionnelles	- 2	- 107	- 58
Résultat exceptionnel	- 2	- 51	42
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
Résultat net	- 1 302	- 2 047	- 1 398
Résultat net par action en euros	- 0,010	- 0,002	- 0,010
Résultat net dilué par action en euros	- 0,010	- 0,002	- 0,010

TABLEAU DE FINANCEMENT

En K€	Du 01-01-2022 Au 30-06-2022	Du 01-01-2022 Au 31-12-2022	Du 01-01-2023 Au 30-06-2023
Flux de financement générés (utilisés) par l'exploitation :			
Résultat de l'exercice	-1 302	-2 047	-1 398
Dotation aux amortissements des immobilisations	88	182	62
Variation de stocks	-155	-1 189	932
Variation des clients et comptes rattachés	3 616	-2 883	1 232
Variation des autres créances (y compris variation avances et acomptes)	-1 085	-223	195
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	-1 184	-925	-1 155
Variation des dettes fiscales et sociales	106	86	-272
Variation des autres dettes	-2	0	0
Dotation (reprise) de provision	-14	-122	-100
Total flux de financement utilisés par l'exploitation	68	-1355	-504
Flux de financement générés (utilisés) par les investissements :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-144	-368	-314
Acquisition d'immobilisations corporelles	-57	-215	0
Acquisition d'immobilisations financières	0	0	0
Cession d'immobilisations incorporelles	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	0	0	0
Cession d'immobilisations financières	0	0	0
Total flux de financement utilisés par les investissements	-201	-583	-314
Flux de financement générés par les moyens de financement :			
Augmentation de capital	222	222	59
Augmentation de la prime d'émission	816	815	59
Souscription d'obligations remboursables en actions (ORA)		0	
Remboursement en actions des ORA	-1 038	0	0
Variation des dettes financières	-2 110	-1 534	-972
Total flux de financement générés par les moyens de financement	-2 110	-497	-854
Total flux de financement générés pendant la période	-2 243	-2 435	-1 672
Disponibilités au début de la période	5 773	5 773	3 338
Disponibilités à la fin de la période	3 530	3 338	1 666

ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

NOTE 1. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

Pour mémoire, Cibox avait annoncé lors de l'exercice précédent le projet de localisation de son usine de vélos électriques à Revin. Le coût de réhabilitation du site estimé à 16 millions d'euros, sera ainsi financé comme suit : 3,7 M€ par l'État ; 2 M€ par la Région Grand Est ; 2,3 M€ par la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse ; le solde, estimé à environ 50%, par Cibox dans le cadre d'un bail commercial avec option d'achat.

Par ailleurs, les équipements de production de la future usine font l'objet d'une subvention de l'État, programme Territoires d'Industrie, à hauteur de 1 M€ et d'une subvention de la Région Grand Est à hauteur de 800 K€.

L'installation de l'atelier 3R (Réparation, Reconditionnement et Recyclage) a eu lieu au 1er trimestre 2023 conformément au plan d'action.

Comme en 2022, la société a immobilisé des frais liés au projet du site de Revin (études...) dans ces comptes semestriels à hauteur de 146 milliers d'euros.

NOTE 2. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes au 30 juin 2023 tels qu'ils sont présentés, sont les comptes sociaux de la société Cibox. La société n'a pas de filiales et ne présente donc pas de comptes consolidés.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes semestriels ont été présentés conformément au plan comptable général et aux principes généralement admis en France, dans le respect des règles du principe de prudence et selon les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles comptables applicables aux comptes sociaux à compter du 1er janvier 2005, portant sur la définition, l'évaluation, la comptabilisation, la dépréciation et l'amortissement des actifs.

3.1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon les règles fiscales en vigueur.

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une provision pour dépréciation de ces actifs.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus).

Les règles comptables ont retenu la durée réelle d'utilisation des biens par l'entreprise, en lieu et place des durées d'usage retenues jusqu'alors.

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux de la société correspondent aux durées d'utilisation des biens et, par conséquent, n'ont pas été modifiées.

Le mobilier est amorti sur 5 ans.

3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la valeur du marché ou à la quote-part de l'actif net de la filiale à la date de la clôture des comptes, corrigée éventuellement des plus-values latentes.

3.4. Clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur probable de réalisation.

3.5. Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite de l'ensemble du personnel n'ont pas été comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'embauche.

3.6. Valeur mobilière de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7. Conversion des comptes exprimés en devises

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture.

Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou en charges financiers selon la nature de l'écart.

Les charges et produits constatés de l'exercice et libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change effectif de l'exercice.

Pour rappel, depuis le 31-12-2017, le résultat de change est constaté en exploitation en plus ou en moins des achats consommés et non plus en résultat financier

3.8. Stocks

La valorisation des stocks a été déterminée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2023, la valeur brute des stocks s'élève à 1 682 milliers d'euros, provisionnée à hauteur de 132 milliers d'euros, soit une valeur des stocks nette de 1 550 milliers d'euros.

NOTE 4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations se décompose comme suit (en euros) :

Valeurs brutes

Immobilisations corporelles	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Outillage industriel	1 089 629			1 089 629
Agencements	52 820			52 820
Matériel de transport	9 167			9 167
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	36 216			36 216
Total	1 187 832			1 187 832

Amortissements

Immobilisations corporelles	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Outillage industriel	807 592	52 091		859 683
Agencements	18 712	2 316		21 028
Matériel de transport	9 167			9 167
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	31 851	1 026		32 877
Total	867 322	55 433		922 755

4.2. Immobilisations incorporelles

La hausse de la valeur nette des immobilisations incorporelles se décompose en (i) frais de recherche et développement des nouveaux produits de mobilité pour 168 milliers d'euros et (ii) études relatives au projet industriel de Revin pour 146 milliers d'euros.

4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de titres CXM pour 317 milliers d'euros qui ont été provisionnés à 100 %.

Le solde du poste correspond à un prêt au personnel pour 20 milliers d'euros, un dépôt de garantie des locaux pour 40 milliers d'euros et un dépôt de garantie versé à hauteur de 243 milliers d'euros dans le cadre de l'affacturage.

4.4. Autres créances

Les autres créances sont constituées des crédits d'impôt CICE 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 pour 42 milliers d'euros et d'un montant de 230 milliers d'euros versé à titre conservatoire à l'Administration dans le cadre du contrôle fiscal. Cibox avait saisi le tribunal administratif qui lui a donné raison. Une demande de remboursement de cette avance est en cours.

4.5. Disponibilités

Le poste se décompose comme suit (en milliers d'euros)

	31-12-2022	30-06-2023
Titres nets Cibox	612	216
Titres nets DMS	341	464
Banques	2 385	986
Total	3 338	1 666

Au 30 juin 2023, la société détient 337 007 titres DMS pour une valeur brute de 892 milliers d'euros provisionnés pour un montant de 428 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 464 milliers d'euros.

Par ailleurs, la société détient 7 242 202 de ses propres titres au 30 juin 2023, pour une valeur brute de 830 milliers d'euros provisionnés à hauteur de 614 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 216 milliers d'euros.

4.6. Variation des capitaux propres

L'évolution des capitaux propres en euros se décompose comme suit :

	31-12-2021	Augmentation	Diminution	31-12-2022	Augmentation	Diminution	30-06-2023
Capital social	2 376 698	221 953		2 598 651	59 697		2 658 348
Primes d'émission	2 741 518	815 548		3 557 066	58 803		3 615 859
Réserve légale	24 191			24 191			24 191
Autres réserves	31 695			31 695			31 695
Report à nouveau	662 856	-309 085		353 771	- 2 046 782		-1 693 011
Résultat de la période	-309 085	-2 046 782	309 085	-2 046 782	-1 397 964	2 046 782	-1 397 964
TOTAL	5 527 873	-1 318 366	309 085	4 518 592	-3 326 246	2 046 782	3 239 128

Au 1er semestre 2023, un montant de 117 500 euros d'obligations remboursable en actions a été remboursé correspondant à 2 934 863 actions, soit une augmentation de capital de 59 697 euros et 58 803 euros de prime d'émission.

Le capital est composé de 132 917 400 actions de 0,02 euros de valeur nominale.

4.7. Provision

L'évolution des provisions en euros se décompose comme suit (en milliers d'euros) :

	31-12-2022	Dotation	Utilisée	Non utilisée	30-06-2023
Provision sur stocks	132				132
Provision pour risques et charges	100		100		
TOTAL	232		100		132

4.8. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

La société a mis en place en 2017 un contrat d'affacturage. Le montant tiré au 30 juin 2023 s'élève à 469 milliers d'euros. Il s'agit d'une dette à moins d'un an.

La société avait également obtenu un prêt garanti par l'État pour un montant de 1 700 milliers d'euros dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, dont le capital restant dû au 30 juin 2023 s'élève à 1 275 milliers d'euros.

Le poste comprend un montant de 600 milliers d'euros d'avances de trésorerie à court terme.

Enfin, la société a émis 400 obligations Remboursables en Actions (ORA) d'une valeur nominale de 2500 € soit un total de 1.000 milliers d'euros au cours du 1er semestre 2023

Au 30 juin 2023, le solde des ORA s'élevait ainsi à 1 382 milliers d'euros dont 118 milliers d'euros ont été remboursés sur le semestre.

4.9. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales comprennent des dettes fiscales de 44 milliers d'euros et des dettes sociales de 188 milliers d'euros.

NOTE 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. Chiffre d'affaires

La société Cibox a réalisé un chiffre d'affaires de 2 463 milliers d'euros, dont la partie à l'export s'élève à 493 milliers d'euros.

5.2. Autres produits

Il s'agit essentiellement d'une subvention reçue pour un montant de 250 milliers d'euros

5.3. Résultat financier

Le résultat financier de -326 milliers d'euros est essentiellement constitué d'une reprise de provision pour dépréciation des titres DMS pour 123 milliers d'euros et d'une dotation de provision pour dépréciation des titres Cibox pour 395 milliers d'euros

5.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 42 milliers d'euros est essentiellement constitué d'une reprise de provision pour risques et charges pour 100 milliers d'euros et d'une charge suite à un litige prudhommal pour 54 milliers d'euros.

5.5. Résultat par action après dilution

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période après déduction des actions conservées en autocontrôle.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les instruments dilutifs et ce, en conformité avec l'avis n°27 de l'OEC.

Ainsi :

- résultat net moyen par action en euros : -0,01 €

- résultat net dilué par action en euros : - 0,01 €

NOTE 6. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Néant.

NOTE 7. SITUATIONS FISCALE LATENTE

Au 30 juin 2023, la société Cibox bénéficie d'un déficit reportable de 37,5 millions d'euros.

NOTE 8. EFFECTIF

L'effectif moyen au premier semestre 2023 s'est élevé à 21 personnes.

NOTE 9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

NOTE 10. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX

Les rémunérations perçues par les dirigeants sociaux au 1er semestre s'élèvent à 120 milliers d'euros.

NOTE 11. RISQUE PAYS

Néant.

NOTE 12. CRÉDIT-BAIL

Néant.

NOTE 13. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Néant.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société CIBOX INTER@CTIVE, nous avons effectué un examen limité de la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2023, et couvrant la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2023, telle qu'elle est jointe au présent rapport.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Président et des Dirigeants de cette société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des Dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité de la situation intermédiaire et l'image fidèle qu'elle donne du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Fait à Paris, le 31 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Sarl Ficadex-Jacques Colibert